ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Société des parents de l'école Maurice-Lavallée

Jeudi 23 septembre 2010 à 18 h 30

Procès-verbal

Présences: Mary-Lou Beaubien, Johanne Lapikas, Karen Doucet, Joseph Doucet, Michèle Brubaker, Michel Roy, Bev Davis, Paul Kasamba, Ellen Mwiza, Lise Nepton, Carole Forbes, Michelle De Abreu, Laurence Michaud, Caroline Simpson, Simone Desilets, Claire Ouellet, Sylviane Wallace, Marc-André Roy, Marcel Adzeme Essomo, Josée Devaney.

Nomination et élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.
Joseph Doucet propose Josée Devaney comme présidente d'assemblée et
Laurence Michaud comme secrétaire d'assemblée.
Appuyé par Simone Desilets.
ADOPTÉE.

2. Adoption de l'ordre du jour

Joseph Doucet propose et Simone Desilets appuie. ADOPTÉE.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 24 septembre 2009

Sylviane Wallace propose et Simone Desilets appuie. ADOPTÉE.

4. Rapport de la présidente

- Carole Forbes nous présente son rapport (voir en annexe).
- Comité Ad Hoc Casino : Simone Desilets nous résume la politique de l'archevêché et explique ce que le comité a fait et pourquoi.

5. Rapport du trésorier et adoption des états financiers

Carole Forbes présente les états financiers. Joseph Doucet propose et Simone Desilets appuie. ADOPTÉE.

6. Élections

- a) Nomination d'un président d'élection : Joseph Doucet propose Josée Devaney.
- b) Élection des membres du conseil d'administration : Joseph Doucet propose et Lise Nepton appuie la nomination en bloc des onze membres suivants au conseil d'administration de la société :

 Simone Desilets, Michelle De Abreu, Marcel Adzeme Essomo, Laurence Michaud, Caroline Simpson, Claire Ouellet, Deborah Mahaux, Doris Sabourin, Carole Forbes, Sylviane Wallace, ajout de Firmin Guéladé. ADOPTÉE

 c) Détermination du nombre des parents membres de la société des parents
 Joseph Doucet propose et Claire Ouellet appuie la proposition que le conseil d'administration de la Société des parents 2010-2011 sera composé de onze (11) parents.

7. Varia

8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE.

Simone Desilets propose la levée de la réunion à 18 h 45, Laurence Michaud appuie. ADOPTÉE.